
Une famille au service de l'Etat bourguignon naissant. Roland et Jean d'Utterkerke, nobles flamands dans l'entourage de Philippe le Bon.

Marc Boone

Citer ce document / Cite this document :

Boone Marc. Une famille au service de l'Etat bourguignon naissant. Roland et Jean d'Utterkerke, nobles flamands dans l'entourage de Philippe le Bon.. In: Revue du Nord, tome 77, n°310, Avril-juin 1995. Noblesse et entourage princier dans les Pays-Bas à la fin du Moyen Age. pp. 233-255;

doi : <https://doi.org/10.3406/rnord.1995.5003>

https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1995_num_77_310_5003

Fichier pdf généré le 14/05/2020

Een familie in dienst van de jonge Bourgondische staat. Roland en Jean d'Uytkerke, Vlaamse edelen in de kring van Filips de Goede.

Vader en zoon Van Uutkerke behoorden tot de sociale laag van relatief lage edelen, die zich door militaire dienstbaarheid en diplomatieke zendingen tot de top van de Bourgondische staat wisten op te werken. Vooral de vader, Roeland van Uutkerke (derde kwart 14de eeuw-1442), maakte handig gebruik van het groeipotentieel van het Bourgondisch statencomplex tijdens de cruciale regeringen van Jan zonder Vrees en Filips de Goede. Zijn vertrouwdheid met de specifieke politieke cultuur (gekenmerkt door de aanwezigheid van overlegstructuren in een sterk geurbaniseerde context) en met de wijze waarop de verhoudingen tussen onderdanen en heersers doorgaans verliepen, zorgden ervoor dat hij vooral bij de uitbreiding van de Bourgondische staat naar de noordelijke en nederlandstalige gewesten Holland-Zeeland een eersterangsrol ging vervullen. Hij behoorde dan ook, logischerwijze, tot de eerste lichte ridders van de Orde van het Gulden Vlies, toen deze in 1430 werd opgericht.

Terzelfdertijd bleef hij ook voeling behouden met de stad Brugge, waar hij in zijn prive hotel en eigen hofhouding voerde en aan literair mecenaat deed. Roland van Uutkerke was dan ook een gedroomd doelwit voor de particularistische reactie van 1436-1438 in Brugge. De uitgebreide rijkdommen die de familie in de voorafgaande période had vergaard, kreeg door het conflict met de grote Vlaamse steden een harde klap te verwerken. De veroordeling van zoon Van Uutkerke omwille van sodomie in 1441 leidde tot de ondergang van het geslacht. Opgang en neergang van de Van Uutkerke's illustreren de spectaculaire mogelijkheden tot sociale mobiliteit en de broosheid van deze nieuw verworven sociale positie in de Bourgondische Nederlanden.

Abstract

A Family in the Service of the Nascent Burgundian State. Roland and Jean d'Uutkerke, Flemish Noblemen and Familiars of Philip the Good.

Father and son Van Uutkerke belonged to the lower flemish nobility, who became member of the most influential circles at the burgundian court, via military and diplomatic services to the dukes. Especially the father, Roland Van Uutkerke (third quarter of the 14th century-1442) turned the strong expansion of the burgundian state under the dukes John the Fearless and Philip the Good into his own (and his family's) profit. His acquaintance with the specific political culture in the Low Countries (characterized by a systematic parliamentary activity involving the big cities) and with the traditional relations between government and subjects, made him play a most prominent role in the conquest of the northern (and dutch-speaking) territories of Holland-Zeeland. Logically, he became one of the first knights of the Order of the Golden Fleece at its institution in Bruges in 1430.

At the same time he stayed prominently active in Bruges itself, where his private household was organised as a private court, involving such activities as patronizing literature. Roland Van Uutkerke therefore became one of the targets for the urban particularist reaction in the years 1436-1438. The family's riches, the result of decades of service to the dukes, received a decisive blow during those years. The execution of the only son, John Van Uutkerke, because of sodomy led, in 1441, to the decline of his family. The fate of the Van Uutkerke-family illustrates the striking possibilities of social mobility in the Burgundian Low Countries, as at the same time, its fragility.

Résumé

Les Uutkerke, père et fils, faisaient partie de cette noblesse moyenne qui, par l'épée et la diplomatie, parvint au sommet de l'Etat bourguignon naissant. Le père surtout, messire Roland d'Uutkerke (troisième quart du XIVe siècle- 1442), a réussi à utiliser à son avantage la croissance spectaculaire de l'Etat bourguignon sous les ducs Jean sans Peur et Philippe le Bon. Sa connaissance de la langue et des mœurs politiques dans les anciens Pays-Bas, basées sur la coopération avec les importantes élites urbaines, l'a rendu indispensable lors de la conquête des principautés septentrionales de Hollande-Zélande. Logiquement, il fut parmi les premiers titulaires de l'ordre de la Toison d'Or lorsque Philippe le Bon le créa en 1430 à Bruges. C'était dans cette même ville qu'il résidait et qu'il tenait une cour privée où, parmi d'autres activités, il s'adonnait au mécénat littéraire. Lors de la réaction particulariste contre l'Etat central à Bruges en 1436-1438,

Roland d'Utkerke, sa famille et ses propriétés furent parmi les cibles choisies. Il ne se remit jamais complètement des coups reçus pendant la révolte brugeoise, le déclin ne devint néanmoins inévitable qu'à partir du moment où son fils unique, Jean d'Utkerke fut accusé de sodomie et exécuté en 1441. Le sort de la famille Utkerke illustre bien les étonnantes possibilités de mobilité sociale pendant l'époque bourguignonne, tout autant que la rapidité avec laquelle une position de force pouvait être perdue.

Une famille au service de l'Etat bourguignon naissant. Roland et Jean d'Uutkerke, nobles flamands dans l'entourage de Philippe le Bon¹

En guise d'introduction

Ceci n'est pas une biographie exhaustive des Uutkerke, père et fils, qui ont tous les deux fortement marqué la genèse de l'Etat bourguignon dans le comté de Flandre dont ils étaient originaires et son implantation dans les principautés septentrionales de Hollande-Zélande. Dans ce dernier processus, leur expérience militaire et diplomatique et leur connaissance profonde des mœurs politiques, des pratiques financières et gestionnaires et certainement aussi de la langue, en ont fait des précurseurs en matière d'intégration administrative et politique des anciens Pays-Bas². Après eux, d'autres serviteurs de l'Etat bourguignon, parfois d'autres Brugeois comme le seigneur

1. — Abréviations utilisées : ADN: archives départementales du Nord (Lille) ; AGR : archives générales du Royaume (Bruxelles) ; AVB : archives de la ville de Bruges (Bruges). L'auteur tient à remercier messieurs Noël Geirnaert (archives de la ville de Bruges), Jo Reynaert (université de Gand), Marc Ryckaert (Service culturel, province de la Flandre occidentale) et Maurice Vandermaesen (archives de l'Etat à Bruges) pour des renseignements précieux. Mon épouse, Thérèse de Hemptinne, s'est occupée comme d'habitude de corriger mon français, qu'elle en soit remerciée. Mme le professeur Marie-Thérèse Caron (Lille III) et le professeur Denis Clauzel (Arras) ont bien voulu relire une première version, qu'ils en soient également et vivement remerciés.

2. — Comme il résulte de deux esquisses biographiques au sujet du père, Roland d'Uutkerke que j'ai écrites récemment : M. BOONE, « Uutkerke (Roeland d') », dans R. De Smedt (éd.), *Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or au XV^e siècle. Notices bio-bibliographiques*, Bern-Frankfurt-Wien-Paris, Peter Lang, 1994, p. 28-29, et M. BOONE, « Uitkerke (Huutkerke, Utkerke, Uutkerke, Uytkerke), Roeland van, heer van Heestert en Hemsrode, ridder van de Orde van het Gulden Vlies », *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 15, Bruxelles, 1995 (sous presse).

Louis de Gruuthuse, ou le financier Pierre Lanchals ont suivi³. La carrière des Uutkerke, père et fils, est en ce sens exemplaire. Elle a d'ailleurs inspiré un projet de recherche en cours qui a pour but d'étudier le rôle des conseillers ducaux dans l'intégration des principautés néerlandaises à la « construction bourguignonne »⁴.

S'il m'a été impossible de voir toutes les sources disponibles pour l'élaboration de l'article qui suit, leur sélection devrait permettre de formuler quelques conclusions en ce qui concerne l'ascension sociale fulgurante de la famille d'Uutkerke, leur réussite dans la société brugeoise et bourguignonne et en même temps de jeter un regard sur la dégradation rapide d'une position de force acquise en peu de temps, mais apparemment aussi rapidement perdue.

Eléments d'une ascension sociale

D'où vient la famille d'Uutkerke ? La question semble simple, mais la réponse ne l'est pas pour autant⁵. Une première confusion possible trouve son origine dans le fait qu'Uutkerke était également le nom d'une famille noble, les seigneurs d'Uutkerke, qui appartenaient à la famille bien connue des Halewijn (Halluin)⁶. La confusion a été accentuée du fait que les Hal-

3. Sur Gruuthuse la dernière synthèse est celle de Maximiliaan P.J. MARTENS, « De biografie van Lodewijk van Gruuthuse », dans : Max. P.J. MARTENS (éd.), *Lodewijk van Gruuthuse. Meccenas en Europees diplomaat ca. 1427-1492*, Bruges, 1992, p. 13-45. Sur Pierre Lanchals je prépare une biographie plus exhaustive, en attendant : M. BOONE, « Lanchals, Pieter, ridder en Bourgondisch topambtenaar », *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 13, Bruxelles, 1990, col. 471-480. Sur le rôle qu'a joué Lanchals en Hollande : M. BOONE, H. BRAND, « De ondermijning van het Groot Privilege van Holland, Zeeland en West-Friesland volgens de instructie van 21 december 1477 », *Holland, regionaal-historisch Tijdschrift*, 24, 1992, p. 9-10, 19-21.

4. — Projet du NFWO flamand (Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek) et du NWO néerlandais pour la période 1994-1998 envisageant l'élaboration de prosopographies des conseillers ducaux au niveau des Conseils juridiques (Conseils de Flandre, du Brabant et de Hollande) et financiers (Chambres des Comptes de Lille, de Bruxelles et de La Haye) pendant les règnes de Philippe le Bon, de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne (1419-1482), sous la direction de M. Boone et W. Prevenier du côté flamand, de W. Blockmans et H. De Ridder-Symoens du côté hollandais. Le projet reprend en partie le questionnaire établi par W. PARAVICINI, « Expansion et intégration. La noblesse des Pays-Bas à la cour de Philippe le Bon », *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, 95, 1980, p. 298-314, qui se limite à la noblesse en provenance des « nouvelles acquisitions » de l'Etat bourguignon (Hainaut, Brabant, Hollande-Zélande, Namur, Luxembourg) et à leur rôle à la cour du prince.

5. — Les anciennes notices biographiques n'ont pas résolu le problème, ayant présumé que le nom de famille renvoyait à Uutkerke (près de la petite ville côtière de Blankenberge) dans le Franc de Bruges. Voir : V. FRIS, « Uutkerke, Jean de, Roland de », *Biographie Nationale*, 25, Bruxelles, 1930-1932, col. 1020.

6. — Sur cette famille la littérature est nettement plus abondante, voir (avec des références aux publications antérieures) : F. SANTENS, R. CASTELAIN, « De heerlijkheid en de heren van Hemsrode, 1283-1990 », *Jaarboek van de Geschied- en Heemkundige Kring « De Gaverstreke »*, 18, Waregem, 1990, p. 227. Concernant les Halluin en tant que seigneurs d'Uutkerke, M. COORNAERT, *De topografie, de geschiedenis en de toponimie van Uitkerke en Sint-Jans-op-de-Dijk tot omstreeks 1900*, Beernem, 1967, p. 84-85.

luin et les Uutkerke ont été, les uns après les autres, seigneurs de Hemsrode (dans l'actuelle commune d'Anzegem). Roland d'Uutkerke devint seigneur de Hemsrode en 1422 par l'achat de cette seigneurie à Marie de Halluin⁷. Roland d'Uutkerke était à ce moment déjà marié avec Marguerite de le Clite, elle-même veuve d'Olivier de Halluin. Peu avant sa mort en 1442 il vendit Hemsrode à nouveau à une représentante de la famille de Halluin : Jeanne, fille de sa femme et du premier mari de celle-ci⁸. Pour Hemsrode, l'appartenance aux d'Uutkerke n'a donc été que passagère.

La deuxième seigneurie dont Roland d'Uutkerke fut le seigneur attitré, Heestert (Flandre occidentale, arr. de Courtrai), tenue comme Hemsrode de la cour féodale *de stenen man* (l'homme de pierre) à Audenarde nous informe mieux au sujet de ses ascendants⁹. Les comptes de relief de cette cour indiquent en effet que Roland d'Uutkerke a succédé à son père, le chevalier Gérard d'Uutkerke, entre 1383 et 1386. Vers le milieu du XIV^e siècle, Heestert appartenait encore à Tristram d'Halluin, seigneur d'Uutkerke, dont le mariage avec Elisabeth de Rode était resté sans descendance. Y avait-il un lien familial entre Gérard d'Uutkerke et la famille d'Halluin ? Cela reste encore à établir. On sait encore de Gérard qu'en 1379 il participait à l'assaut contre la ville d'Audenarde dans les rangs des nobles du comté de Flandre¹⁰. En 1386, peu après la mort de Gérard, sa veuve, Marguerite de Maldegem (mère de Roland), dame de Heestert, portait plainte avec la veuve de Tristram d'Halluin, Elisabeth de Rode, contre Guillaume d'Halluin, devant la cour de l'Audience du comte¹¹. Quoi qu'il en soit, les généalogies des Halluin et des Uutkerke semblent très fortement imbriquées, avec en toile de fond les de le Clite — Comines, Roland ayant épousé Marguerite de Comines, fille de Colart I^{er} et tante de l'historiographe, Philippe. Dans les circonstances pénibles que la famille d'Uutkerke traversa peu avant la mort de Roland en 1442, ce dernier vendit la seigneurie de

7. — F. SANTENS, R. CASTELAIN, « De heerlijkheid en de heren van Hemsrode », p. 232.

8. — F. SANTENS, R. CASTELAIN, « De heerlijkheid en de heren van Hemsrode », p. 234. Après le mariage de Jeanne de Halluin avec Henri de Borselen, la seigneurie passa dans les mains de cette noble famille Zélandaise très influente dans l'Etat bourguignon. Sur cette lignée : A.W.E. DEK, *Genealogie der heren van Borselen*, Zaltbommel, 1979.

9. — R. CASTELAIN, « De Stenen Man doorgelicht via de reliefrekeningen (1350-1450) », *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, 30, 1993, p. 61. Sur cette cour féodale (et les sources la concernant) : R.-H. BAUTIER, J. SORNAY, F. MURET, *Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge. Les Etats de la maison de Bourgogne. Vol. 1 Archives des principautés territoriales. 2. Les principautés du Nord*, Paris, CNRS, 1984, p. 139-140.

10. — J. GAILLARD, *Bruges et le Franc ou leur magistrature et leur noblesse*, V, Bruges, 1862, p. 85.

11. — J. BUINTINX, *De Audiëntie van de Graven van Vlaanderen. Studie over het centraal grafelijk gerecht (c. 1330-c. 1409)*, Bruxelles, 1949 (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, XI, n° 10), p. 296. Maldegem se trouve dans la province de Flandre-orientale, arr. Eeklo ; sur la famille noble de Maldegem, voir note 13.

Heestert à son beau-frère, Colart de le Clite¹².

Mis à part le nom d'Utkerke même, toutes les données concernant les liens familiaux et féodaux indiquent une implantation dans les régions d'Audenarde et celle de Courtrai. Comme on le verra, l'action ultérieure des Utkerke les orienta plutôt vers la région brugeoise et la ville de Bruges même. Une provenance du Franc de Bruges, où les nobles de leur rang étaient nombreux, et où se situe Utkerke, n'est donc pas à exclure. Avec les Halluin, les Maldegem et les de le Clite, Utkerke se situait dans l'ancienne noblesse du comté de Flandre. Il ne s'agissait pas des anciennes grandes familles des pairs du comté, mais d'une noblesse moyenne, ayant acquis une position d'influence et de prestige en servant le comte¹³. Il était donc logique que la nouvelle dynastie des ducs de Bourgogne puise parmi eux ses serviteurs, tout autant qu'il était naturel pour ces nobles de servir leurs nouveaux comtes comme ils avaient servi leurs prédécesseurs de la maison de Dampierre : avec l'épée et en mission diplomatique.

Le chevalier Roland d'Utkerke se fit remarquer lors de la bataille d'Othée (23 septembre 1408) contre les Liégeois. Une victoire qui, certes, n'amena pas un agrandissement du territoire bourguignon, mais qui renforça plutôt le prestige de la dynastie vis-à-vis de son opposant le plus redoutable dans les Pays-Bas : le particularisme urbain¹⁴. Il est significatif que Roland d'Utkerke commença sa carrière publique au service des ducs sur ce champ de bataille. Il continuera à servir Jean sans Peur avec les armes : en 1417 il fit partie de l'armée que ce dernier rassembla à Mondidier et quand Paris leur fut livré, le 29 mai 1418, il y entra avec le duc.

Ce fut néanmoins comme diplomate que Roland d'Utkerke se distingua au service du duc Jean sans Peur. Au point qu'à partir de l'année 1410-1411 il est mentionné dans les comptes du receveur général « de toutes les

12. Sur cette lignée, dont on retrouve plusieurs générations à divers niveaux parmi les serviteurs des ducs de Bourgogne en Flandre : J.-M. DUVOSQUEL, « Bourgeoisie ou noblesse ? A propos des origines familiales de Philippe de Comynes. Perspectives de recherche », dans « *Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble* ». *Hommage à Jean Dufournet*, Paris, 1993, 2, p. 545-546.

13. Sur cette noblesse « mitoyenne » dans les Pays-Bas bourguignons : P. de WIN, « De lagere adel in de Bourgondische Nederlanden », *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 69, 1986, p. 171-204 (*passim*, surtout 193 sq.). Le critère pour décider si un noble appartient à la haute noblesse ou pas serait à chercher, selon l'auteur, dans l'étendue de ses possessions immobilières. Plus général, sur la noblesse (française, mais qui a grandement influencé la noblesse bourguignonne) : M.-Th. CARON, *Noblesse et pouvoir royal en France XIII^e-XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994. La noblesse flamande a fait l'objet d'une étude approfondie pour la période la plus ancienne (allant jusqu'en 1300) : les familles de Halluin, de Maldegem et d'Utkerke s'y retrouvent : E. WARLOP, *The Flemish nobility before 1300*, Courtrai, 1976, II, p. 857-860 : Halluin (connu depuis le premier quart du XII^e siècle), p. 861 : « Hamer » ou « Van Uitkerke », chevalier du XIII^e siècle, échevin du Franc de Bruges, p. 963-139 : Maldegem (lignée avec certitude depuis le premier quart du XII^e siècle).

14. R. VAUGHAN, *John the Fearless. The growth of Burgundian Power*, London, 1979², p. 59-66. Sur le rôle de Roland d'Utkerke : V. FRIS, « Utkerke, Roland de », col. 1020.

finances » en tant que conseiller et chambellan du duc¹⁵. Un titre qu'il gardera et qui permet de le ranger dans la première ordonnance de la cour où son nom figure, celle de 1426-1427, parmi les grands de l'État bourguignon (les de Croij, de Lannoy, de Brimeu et autres)¹⁶. Le paiement, en 1420, de 1400 francs royaux *de certaine grande perte (...) en pluseurs ses chevaulx qui en venant du pays de Flandres jusques à Troyes lui estoient mors et demourez sur le chemin* prouve que les activités du diplomate ne s'étaient jamais beaucoup éloignées des tâches du militaire¹⁷. La confiance des ducs se mesure à des missions diplomatiques délicates pour un chevalier, comme l'élection d'un évêque de Liège en 1419¹⁸. Le premier compte général du duché de Bourgogne fait sous Philippe le Bon en 1420, le mentionne au service ducal entre autres au titre de *grant pannetier du roy nostre seigneur*¹⁹. Belle promotion donc pour notre chevalier flamand, relativement modeste à ses débuts, et qui demande à être mieux cernée.

La belle série des « Actes des Membres » de Flandre permet de retracer, à l'aide d'extraits de sources indirectes, les actions des institutions représentatives du comté, dominées par les trois grandes villes (Gand, Bruges et Ypres) et le riche quartier de Bruges (le Franc). Les activités d'un conseiller ducal tel Roland d'Utkerke peuvent être retracées grâce aux éditions de ces Actes. Entre 1410 et 1435 Roland d'Utkerke intervint ou participa à quelques 34 réunions²⁰. Une nette tendance à la spécialisation se dessine : au début de sa carrière, Utkerke s'occupait de préférence d'affaires à connotation militaire : levée de troupes en 1410 ou levée d'aides destinées à

15. Voir l'énumération de ses activités diplomatiques chez C. de BORCHGRAVE, *Diplomaten en diplomatie onder hertog Jan zonder Vrees. Impact op de Vlaamse politieke situatie. Bijlagen*, Bruxelles, archives générales du royaume, 1992, p. 131 e.s.

16. W. PARAVICINI, « Die Hofordnungen Herzog Philipps des Guten von Burgund. Edition II », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, 11, 1983, p. 262. En son absence, Roland d'Utkerke était remplacé par Jean, bâtard de Saint-Pol. Son fils, Jean d'Utkerke figure dans cette ordonnance déjà au rang inférieur des 24 *chambellans pour acompaignier et servir mon dit seigneur*, *ibidem*, p. 265. A noter qu'aucune des ordonnances de l'hôtel de Jean sans Peur n'a été conservée. Sinon, Roland d'Utkerke y aurait presque certainement figuré, voir W. PARAVICINI, « Die Hofordnungen Herzog Philipps des Guten von Burgund. Edition I », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, 10, 1982, p. 131-132.

17. M. MOLLAT, R. FAVREAU, *Comptes généraux de l'État Bourguignon entre 1416 et 1420*, t. I, Paris, 1965 (Recueil des Historiens de la France. Documents financiers Tome V), p. 382 (n° 1295).

18. — Mission que Roland d'Utkerke effectua en compagnie du prévôt de Saint-Donatien à Bruges en juin 1419 : M. MOLLAT, R. FAVREAU, *Comptes généraux*, p. 311 (n° 1086).

19. — Roland d'Utkerke touche à cette occasion « un don » de mille francs royaux : M. MOLLAT, R. FAVREAU, *Comptes généraux*, t.2/1, Paris, 1966, p. 799 (n° 5138).

20. — Voir les éditions d'A. ZOETE, *Handelingen van de Leden en van de Staten van Vlaanderen (1405-1419). Excerpten uit de rekeningen der steden, kasselrijen en vorstelijke ambtenaren*, 2 tomes, Bruxelles, Commission Royale d'Histoire, in-4°, 1981-1982, nos 299, 314, 315, 329, 330, 332, 333, 421, 443, 459, 461, 467, 519, 525, 589, 792, 793, 806, 818, 839, 850 et de W. BLOCKMANS, *Handelingen van de Leden en van de Staten van Vlaanderen. Regering van Filips de Goede (1419-1467). Deel 1 : tot de onderwerping van Brugge (4 maart 1438)*, Bruxelles, Commission Royale d'Histoire, in-4°, 1990, nos 105, 107, 109, 112, 127, 192, 200, 378, 415, 518, 540, 553 et 590.

la mobilisation. Il exposait ainsi personnellement, le 5 juin 1410, les besoins pressants du duc Jean sans Peur, qui, lui, était resté à Paris, lors d'une grande réunion au château des comtes à Gand en présence des représentants des Trois Membres, du clergé et de la noblesse de Flandre²¹. Les relations extérieures du comté, avant tout la relation toujours difficile de la ville de Malines (enclave flamande à partir de 1356) avec ses voisins brabançons, allaient l'occuper dans les années 1412-1413 et à nouveau en 1422-1423²². A partir de 1412 Roland d'Utterkerke sera d'ailleurs nommé expressément capitaine de Malines²³. Le duc a, sans aucun doute à cause du caractère militaire de la fonction, choisi Roland d'Utterkerke. Dans une lettre aux échevins malinois Utterkerke demande des renseignements concernant les embuscades possibles dressées par les hommes du duc de Brabant, avant de se rendre à la tête d'une importante délégation bourguignonne à un entretien avec le seigneur de Wesemael²⁴. Il occupa la fonction de capitaine de Malines dans les années qui suivirent, elle le mit entre autres à la tête de la délégation militaire malinoise lors du célèbre siège de Calais par l'armée bourguignonne en 1436²⁵. A cette occasion il reçut d'ailleurs quelques dons de la part de la ville, en guise de récompense pour avoir bien servi sa cause (en évitant par exemple que la milice malinoise ne doive servir sous commandement gantois ou brugeois)²⁶. Une telle relation entre une ville et un seigneur ayant une influence certaine à la cour de Bourgogne n'était pas exceptionnelle. Elle mettait, une fois de plus, Roland d'Utterkerke au rang des Croÿ, des Lannoy et autres²⁷. Utterkerke a d'ailleurs joué à fond le rôle de promoteur des intérêts de la ville et des bourgeois de Malines. Une relation de patronage qui est confirmée par le fait que dès les années 1412-1413,

21. A. ZOETE, *Handelingen*, t. 1, p. 458-459.

22. L'histoire la plus récente de Malines ne mentionne pas Roland d'Utterkerke, mais donne un aperçu succinct mais fort utile des seigneurs successifs de la ville : R. VAN UYTVEN (réd.), *De geschiedenis van Mechelen. Van heerlijkheid tot stadsgewest*, Tielt, Lannoo, 1991, p. 59.

23. Première mention du 4 juin 1412 : P.-J. VAN DOREN, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, t. 3 (lettres missives), Malines, 1865, n° XIX. Un compte du Franc de Bruges de 1413 le mentionne expressément ainsi : *mer Roelande van Uutterkerke, den welken hi ghemaect hadde capitain van zinre stede van Mechline, omme te wederstane den overwille die die van Andworpen daghelix bezeghen up die van Mechline* : A. ZOETE, *Handelingen*, t. 1, p. 693.

24. — P.-J. VAN DOREN, *Inventaire... t. 4 (lettres missives)*, p. 58, lettre datée entre 1410 et 1413. Vu la teneur et le fait qu'Utterkerke y est nommé expressément capitaine, une date de 1412-1413 semble plus probable.

25. Encore le 9 août 1423 le duc Philippe le Bon avait confirmé Roland d'Utterkerke dans ses fonctions : P.-J. VAN DOREN, *Inventaire des archives... Chartes*, tome 2, Malines, 1862, p. 37 (n° 977).

26. Voir les lettres de la ville à ses milices devant Calais de juin et juillet 1436 dans lesquelles les affaires purement militaires sont d'une façon habile mélangées aux affaires tout court : où l'on voit d'Utterkerke intervenir auprès du duc pour obtenir une autorisation pour la ville de vendre des rentes, P.-J. VAN DOREN, *Inventaire... t. 3 (lettres missives)*, p. 54, 58, 60.

27. Voir : A. DERVILLE, « Les pots-de-vin dans le derniers tiers du xv^e siècle (d'après les comptes de Lille et de Saint-Omer) », dans : W.P. Blockmans (éd.), *1477. Le privilège général et les privilèges régionaux de Marie de Bourgogne pour les Pays-Bas*, Courtrai, 1985 (Anciens Pays et Assemblées d'Etats LXXX), p. 460-463.

il intervenait pour faciliter le paiement par les villes hollandaises des rentes aux Malinois²⁸. Mais les services rendus au duc à Malines, dont les relations avec les autres villes brabançonnaises détentrices de droits d'étape concurrentiels restaient difficiles, ne sont pas passés inaperçus non plus. Ainsi, le 25 octobre 1430, Philippe le Bon donnait en récompense à Roland d'Utterkerke pour la vie (*affin qu'il ait mieulx de quoy se maintenir honorablement entour nous*) et en échange de la terre de Sijsele (actuellement commune de Damme), la terre et seigneurie de Heist-op-den-Berg avec tous les revenus et droits qui en dépendaient²⁹.

Un deuxième champ d'action dont nous informant les « Actes » des Membres de Flandre et les paiements pour ambassades dans les comptes des receveurs généraux de Bourgogne, concerne les relations, toujours délicates, avec la couronne d'Angleterre. Là aussi, le Flamand Utterkerke, attentif aux sensibilités des sujets flamands des ducs a servi à maintes reprises l'Etat bourguignon. En 1411, 1412, 1414 et 1419, il faisait partie d'ambassades à Londres et à Calais, où il défendait des intérêts économiques non négligeables, mais traitait également des grands débats politiques³⁰. Il était également parmi ceux qui, du côté bourguignon, avaient négocié les traités d'Arras en 1415 et de Troyes en 1420³¹. Il n'est donc pas très étonnant de le voir nommé expressément par la reine de France, Isabeau de Bavière, dans une lettre du 23 octobre 1419 adressée à Philippe le Bon, comme une des deux ou trois personnes de confiance qu'elle le prie d'envoyer vers elle à Troyes³². Par la suite, il accompagna Henri V et le duc Philippe le Bon à Paris, quand après avoir conclu le traité de Troyes, ils y assistèrent à la condamnation du dauphin par le roi Charles VI³³. Le revirement des relations entre Bourgogne et Angleterre, sous la pression des groupes autour du chancelier Rolin et des Croÿ, trouvait en la personne de Roland d'Utterkerke un farouche adversaire. Comme pas mal d'autres conseillers d'origine fla-

28. P.-J. VAN DOREN, *Inventaire...t. 4 (lettres missives)*, Malines, 1866, p. 59-60.

29. L'acte précise qu'on y exploitait des tourbières et des bois. Deux jours plus tard le duc ordonna qu'échevins, écoutète et autres officiers y seraient nommés pour aider Roland d'Utterkerke « telz qu'il lui plaira et bon et expedient semblera, sans reffus, contredit ou difficulté » : ADN, B 1604, f° 27v°-28r°. On peut supposer que Roland d'Utterkerke avait suggéré lui-même l'opération d'échange au duc. En octobre 1423 il avait profité d'une mission diplomatique à Malines pour se rendre à Heist avec le receveur général de Flandre *pour oïr certaine informacion touchant le mour du dit Heiste* : ADN, B 4094, f° 83v°. Heist faisait partie de la seigneurie de Malines depuis le XIII^e siècle : R. VAN UYTVEN, *De geschiedenis van Mechelen*, p. 58.

30. C. de BORCHGRAVE, *Diplomaten en diplomatie onder hertog Jan zonder Vrees*, p. 131-138, 241.

31. P. BONENFANT, *Du meurtre de Montreuil au traité de Troyes*, Bruxelles, 1958 (Académie royale de Belgique, classe des lettres et des sciences morales et politiques, Mémoires coll. in-8°, t. LII, fasc. 4), *passim*.

32. Les deux autres parmi ces *deux ou trois de vos plus principaulx gens et a qui vous vous fyez plus furent beau cousin de Luxembourg, messire Hue de Lannoy* : P. BONENFANT, *Du meurtre*, p. 211.

33. V. FRIS, *Utterkerke*, col. 1022. Sur l'épisode : F. AUTRAND, *Charles VI. La folie du roi*, Paris, 1986, p. 580-583.

mande, il avait, de concert avec Hue de Lannoy, vivement déconseillé le changement d'alliances³⁴. Une opinion qui restait minoritaire, malgré une présence spectaculaire dans l'entourage du duc. Roland d'Utterkerke s'était fait remarquer en arrivant à Arras en 1435 avec une suite portant sa livrée et un train de trente chevaux³⁵. Restant fidèle à son seigneur, Roland d'Utterkerke participa en 1436 à la tête du contingent malinois, au siège de Calais, résultat direct de la volte-face diplomatique bourguignonne à Arras. Ici encore son expérience militaire dans la région a dû le rendre indispensable. Les comptes du receveur général de Flandre et d'Artois le mentionnaient depuis plusieurs années déjà comme *capitaine des ville et chastel de Dunkerke et des appartenances*, fonction qui lui fut confiée par le duc Jean sans Peur, le 7 janvier 1418 (n.s.)³⁶.

Au moment de la conclusion du traité d'Arras, Roland d'Utterkerke avait toutefois déjà réussi son ascension dans les rangs des notables de l'Etat bourguignon et se trouvait à l'apogée de sa carrière, après avoir suivi le chemin qui menait à la conquête des principautés septentrionales.

La réussite : la Hollande, la Toison d'Or, les charmes de la vie brugeoise

Le Flamand et donc néerlandophone Utterkerke s'était déjà sous Jean sans Peur occupé des relations burgundo-hollandaises, souvent mélangées avec les affaires du Brabant et de la ville de Malines, par exemple pour des questions à première vue banales de piraterie au détriment des sujets flamands du duc, comme en 1413³⁷. En 1418 il accompagna pendant neuf semaines le futur duc Philippe, à ce moment comte de Charolais, lors d'une mission diplomatique importante en Hollande³⁸. Il semble donc avoir eu à sa disposition un réseau d'influences et d'informateurs en Hollande, comté en proie depuis un certain temps à des luttes intestines et convoité par le duc de Bourgogne. La façon dont il agit dès que la nouvelle de la mort du duc

34. R. VAUGHAN, *Philip the Good. The apogee of Burgundy*, London, 1970, p. 101, M. HAEGEMAN, *De anglofilie in het graafschap Vlaanderen tussen 1379 en 1435. Politieke en economische aspecten*, Courtrai, 1988 (Standen en Landen XC), p. 247. L'étude diplomatique classique du traité d'Arras de J.-C. DICKINSON, *The congress of Arras 1435. A study in medieval diplomacy*, Oxford, 1955, p. 58, 63-64 mentionne d'Utterkerke invariablement comme Roland de Dunkerque (*sic*).

35. — V. FRIS, *Utterkerke*, col. 1024.

36. — Son poste de capitaine de Dunkerque lui rapportait 500 francs à 33 deniers de gros flamands par an ; voir par exemple : ADN, série B, n° 4094, f° 64v°, n° 4095, f° 93v°, n° 4096, f° 71v°, n° 4097, f° 89v°. En 1440-1441, dans les moments difficiles que traversa Roland d'Utterkerke, le duc le déchargea de ses fonctions de capitaine qu'il détenait à ce moment avec son fils Jean, pour mettre en leur place, Josse de Halluin : ADN, série B, n° 4098, f° 78v°. La mention la plus ancienne à ma connaissance de la capitainerie à Dunkerque date de 1418 : M. MOLLAT, R. FAVREAU, *Comptes généraux*, t. 3/2, p. 440 (n° 8800), p. 484 (n° 9144), p. 518 (n° 9314).

37. — A. ZOETE, *Handelingen*, n°s 421, 443.

38. — M. MOLLAT, R. FAVREAU, *Comptes généraux*, t. I, p. 363 (n° 1208). Il s'agit bien du prince Philippe et non du duc Jean sans Peur : voir sur l'ambassade en question : A. ZOETE, *Handelingen*, t. 2, p. 1273-1274.

Jean de Bavière fut connue à Bruges est éloquente entre toutes. Elle témoigne pleinement de la position centrale qu'occupait à ce moment Roland d'Uutkerke, déjà promu dans les années précédentes membre du conseil de régence chargé de gouverner la Flandre en absence du duc³⁹.

Plus d'un an plus tard, le duc donnait ordre de payer pour le déplacement de

Lyon de Gand, huissier d'armes de mon dit seigneur (...) pour par ordonnance de messire Rolland d'Uutkerke, chevalier, conseiller et chambellan de mon avant dit seigneur totst aprez le trespassement de feu Jehan, duc de Bayviere, oncle de mon dit seigneur le X^e jour de janvier mil CCCC XXIII ouquel temps icellui seigneur estoit en ses pays de Bourgoingne, hastivement avoir fait un voyage es pays de Hollande et Zeellande, porter certaines lettres closes du dit messire Rolland a plusieurs gentilz hommes, ensamble aux bonnes gens et habitans des bonnes villes et plat pays du dit Hollande et Zeellande, affin qu'ilz demourassent en estat et sans faire aucun hommage ne recevoir aucun seigneur ou dame es diz pays jusques a la venue de mon avant dit seigneur en iceulx pays, meismement es terres et seignouries qui lui devoient appartenir et estoient advenues par le trespas du dit monseigneur Jehan de Bayviere. Ainsi qu'il appert par lettres patentes du devant dit seigneur, sur ce faictes et donnees en sa ville de Bruges, le XIII^e jour de decembre mil CCCC XXVI⁴⁰.

De ce fragment de compte il devient clair à quel point Roland d'Uutkerke est intervenu personnellement pour sauvegarder les intérêts bourguignons en Hollande. Jean de Bavière était mort le 6 janvier 1425 ; le 10 déjà Roland d'Uutkerke envoyait son huissier d'armes - messenger aux nobles et villes hollandaises. Peu de temps avant, du 24 novembre au 15 décembre 1424, il avait séjourné auprès du défunt duc de Bavière à la tête d'une ambassade bourguignonne, forte d'une trentaine de personnes dont quatre mariniers⁴¹. Du 20 au 25 janvier 1425, Roland d'Uutkerke participa à un conseil de guerre à Arras, avec des hauts fonctionnaires, parmi eux le chancelier de France, concernant la guerre que se livraient en Hollande les ducs de Brabant et de Gloucester, ce dernier étant pour le moment l'époux de

39. — W. BLOCKMANS, *De volksvertegenwoordiging in Vlaanderen in de overgang van middeleeuwen naar nieuwe tijden (1384-1506)*, Bruxelles, 1978 (Verhandelingen der Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, XI., n° 90), p. 153.

40. — ADN, série B, n° 4095, f°106v°.

41. — *devers feu monseigneur Jehan de Baviere pour avec lui besoignier et traitier de la distruction estant pour cause des pays de Hollande et de Zeelande, dont il avoit le gouvernement, entre monseigneur le duc de Brehant d'une part et le duc de Glocestre en tant que a lui pourroit touchier d'autre, ensemble d'aucunes autres matieres touchant a mon dit seigneur, dont par instruction il avoit charge de par mon dit seigneur*, ADN, série B, n° 1931, f° 66r°-v°. Pour couvrir tous ses frais encourus pour les affaires de Hollande, le duc lui accorda « pour une foiz et de grace especial » mille écus de quarante gros de Flandre chacun.

Jacqueline de Bavière. De retour à Bruges il repartit aussitôt à la tête d'une remarquable ambassade flamande composée de nobles et de représentants des Quatre Membres de Flandre, cette fois pour soutenir ouvertement les prétentions du duc de Bourgogne à la succession hollandaise⁴². Il est important de constater que la délégation, qui avait pour but de rallier le plus de monde possible à la cause bourguignonne, était composée de nobles flamands — dont on peut supposer qu'ils étaient familiers de la langue néerlandaise — et de représentants des élites urbaines flamandes. Ces derniers devaient sans aucun doute illustrer le fait que le duc de Bourgogne était prêt à respecter la culture politique des Pays-Bas, dont la concertation entre prince et sujets, notamment les importantes élites urbaines, était une des caractéristiques les plus marquantes⁴³. Le duc étant encore en Bourgogne durant ces semaines décisives, il est frappant de noter comment l'action des conseillers flamands allait dans le sens que Philippe le Bon entendait donner à l'affaire. En plus, à quel point les difficultés d'ordre linguistique pouvaient retarder les actions de l'Etat bourguignon, même si le duc était de retour dans ses pays d'au-delà⁴⁴. L'offensive de propagande fut d'ailleurs

42. *Item, est de l'ordonnance de mon dit seigneur depuis le dit messire Roland alé avec et en la compagnie de messeigneurs de Masmines et de Moerkerke, Ector de Vuerhoute, Godefroy le Sauvage et maistre Guillaume Le Zadelare et aussi des deputez de III membres du pays de Flandres en plusieurs bonnes villes des diz pais de Hollande et Zeelande pour demander et requerrir le droit de la succession qui par le trespas de feu le dit monseigneur Jehan de Baviere estoit escheu et aucun a mon dit seigneur es diz pays et pour en prendre la possession et saisine en son nom, ouquel voyage le dit messire Roland acompagné de XXVI personnes, I vassel et III maronniers a ses despens a vaqué par l'espace de XXXIX jours finiz le samedi III^e jour de mars ensuivant, l'an dessus dit* : ADN, série B, n° 1931, f° 66v°. L'ambassade trouve un écho dans les « actes » des institutions représentatives hollandaises : la ville d'Utrecht déclare sa neutralité dans le conflit, comme l'avait demandé l'ambassade d'Uutkerke et les siens : W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis der dagvaarten van de Staten en steden van Holland voor 1544. Deel I : 1276-1433, tweede stuk : teksten*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1987 (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, grote serie 202), p. 655-656 (n° 1094).

43. Le fonctionnement des institutions représentatives en Hollande n'a fait jusqu'ici l'objet que d'une étude limitée à une période restreinte, elle servira néanmoins de point de repère : voir H. KOKKEN, *Steden en Staten. Dagvaarten van steden en Staten van Holland onder Maria van Bourgondië en het eerste regentschap van Maximiliaan van Oostenrijk (1477-1494)*, La Haye, 1991 (Holland Historische Reeks XVI), *passim*. Philippe le Bon n'a toutefois pas innové pour autant : l'utilisation que le duc Jean sans Peur avait fait des représentants gantois lors de son « entrée » à Paris en 1413 revient automatiquement à l'esprit, voir : A. COVILLE, *Les cabochiens et l'ordonnance de 1413*, Paris, 1888, p. 193 et F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 484.

44. ADN, série B, n° 1931, f° 149v° : *A Jehan Benoit, chevaucher de mon dit seigneur, lequel avoit apporté pluseurs lettres patentes et closes de par icellui seigneur de ses pays de Bourgogne a Gand devers messieurs ayans en son absence le gouvernement de son pays de Flandres, touchant l'ambaxade qu'il ordonna lors envoyer en Hoollande et Zeelande pour prendre la possession de l'oirie a lui escheu par le trespas de feu monseigneur Jehan de Baiviere, jadis son oncle que Dieux pardoint, et pour ce que les dis ambaxadeurs estoient desia es diz pays de Hoollande et Zeelande le dit Jehan Benoit fu par l'ordonnance de mes dis seigneurs du gouvernement envoyé a tout les dictes lettres closes et patentes du dit lieu de Gand ou dit pays de Hoollande, ouquel voiage il a vaqué tant en y alant, attendant ilec certaines grandes escriptures, retournant au dit lieu de Gand pour les dictes escriptures faire translater de flamenc en francois, comme d'ilec les avoir apportees devers mon dit seigneur a Lille par XXVII jours entiers commenchans le premier jour du dit mois*

continué inlassablement . Dix jours après le retour à Bruges de l'ambassade menée par Uutkerke, l'huissier d'armes Lyon de Gand repartit pour tenter d'influencer les nobles et les villes hollandaises et zélandaises⁴⁵. Durant les mois à venir Roland d'Uutkerke allait être occupé presque à plein temps par des pourparlers, plus ou moins discrets, avec les parties impliquées dans l'affaire. Son expérience et sa connaissance personnelle des grands de son temps : duc de Brabant, évêque de Liège, le propulsait de temps en temps au premier plan de l'actualité. Tel en avril 1425 lorsqu'il fut appelé à s'adresser lors d'une réunion à Bruxelles, aux *deputez des trois estas des pais de Brehant, de Hollande et de Zeelande pour ou nom de monseigneur leur faire certaines requestes touchant son droit de la succession es diz pais*⁴⁶. Je me suis attardé plus longtemps sur le rôle diplomatique moins connu jusqu'ici, tenu par Roland d'Uutkerke lors des négociations menant à la passation de pouvoir en faveur du duc Philippe le Bon. Le rôle militaire qu'il reprit par la suite est mieux connu.

Ce fut en effet par l'épée que Roland d'Uutkerke partit finalement à la conquête de la Hollande au nom du duc, assisté de plus en plus par son fils Jean qui avait une compagnie importante de l'armée bourguignonne sous son commandement⁴⁷. Ce dernier était un soldat expérimenté au service des ducs ; une des premières mentions le concernant date de la campagne que Jean sans Peur avait livrée en 1418 en Picardie et en Vermandois, pendant

44. (suite) *de fevrier qu'il se party du dit lieu de Gand pour aler ou dit pays de Hollande et fenissant le XXVII^e jour du dit mois, qu'il arriva au dit lieu de Lille.*

45. ADN, série B, n° 1931, f° 68r° : *devers madame la duchesse de Baviere et plusieurs chevaliers, escuiers et honnes villes des diz pais de Hollande et de Zeelande a tout les lettre de mon dit seigneur de creance sur lui pour eulx requerir qu'ilz voulsissent tenir la main a l'entretenelement de la succession et hoirie qui estoit venue et escheue esdiz pais par le trespas de feu monseigneur le duc Jehan de Baviere que Dieux pardoint et eulx tenir en bonne amour et union ensemble jusques a la venue de mon dit seigneur en iceulx pays, ainsi que icellui monseigneur par ses ambaxadeurs notables leur avoit paravant prié et requiz, déplacement du 15 mars jusqu'au 25 avril. Le payement des frais tenait aussi compte des dangniers qu'il a eulx et soustenus.*

46. ADN, série B, n° 1931, f° 67r°. Durant toutes ses démarches Roland d'Uutkerke fut assisté du juriste et diplomate d'origine gantoise, maître Simon de Fourmelles, alors président du Conseil de Flandre, un autre Flamand qui a grandement servi la cause bourguignonne durant ces années décisives. Sur lui : M. BOONE, « Formelis, Simon van, Gents jurist en stadspensionaris, Bourgondisch diplomaat, raadsheer en voorzitter van de Raad van Vlaanderen », *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 13, Bruxelles, 1990, col. 289-290. La réunion à Bruxelles du 16 au 21 avril 1425 était donc plus importante, que laisse supposer A. UYTTEBROUCK, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, vol. II, Bruxelles, 1975 (université libre de Bruxelles, fac. de Philosophie et Lettres LIX), p. 888 (n°s 1386, 1387 et 1388). La mention d'Uutkerke dans le compte du receveur général combine en effet plusieurs réunions du point de vue des villes brabançonnes et hollandaises, voir aussi : W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis der dagvaarten*, p. 657.

47. ADN, série B, n° 1933, f° 201r° : *A messire Jehan d'Uutkerke, chevalier, conseiller et chambellan de mon dit seigneur, la somme de trois mil soixante frans du pris de XXXII gros monnaie de Flandres le franc, (...) pour le paiement (...) des gaiges et soldes de deux chevaliers bachelers. LI hommes d'armes tous garniz de varlez armez et IIII^e XIII hommes de trait armez et habilliez souffisant (...) passez a monstre a Herlem en Holande le dit premier jour d'aoust.*

laquelle il avait été fait prisonnier⁴⁸. Roland d'Utkerke fut, lors des campagnes de Hollande, un des rares commandants de la flotte bourguignonne à remporter des succès (confrontations en septembre 1427 au large de Wieringen et Texel avec la puissance navale de Willem Van Brederode). Il était aussi un organisateur remarquable⁴⁹. La présence d'Utkerke en Hollande durant les années cruciales de 1425 à 1433 est abondamment illustrée par les « actes » des Etats de la Hollande⁵⁰. Il apparaît que Roland d'Utkerke, nommé lieutenant-capitaine en Hollande et en Frise occidentale en 1426-1427, *dijkgraaf* (comte des digues) du Kennemerland en 1428, membre du Conseil de Hollande de 1428 à 1430, de 1433 à 1436 et en 1439, président et gouverneur du même Conseil en 1428-1430, ne se manifesta pas seulement comme « lieutenant » du duc⁵¹. Avec son beau-frère Colart de Comines et avec Jacques de Gaasbeek il était un des trois membres « étrangers » du Conseil des Neufs, installé après la réconciliation de Delft en 1428 entre Philippe le Bon et Jacqueline de Bavière, chargé de gouverner la Hollande et de veiller sur la justice⁵². Dans ce sens il était le précurseur d'une imposante série de lieutenants, tous originaires des Pays-Bas méridionaux, tous nobles et tous familiarisés à la fois avec la culture politique des Pays-Bas où la concertation avec les villes jouait un rôle décisif, et avec la cour de Bourgogne, tels Hugues et Jean de Lannoy, Guillaume de Lalaing et Louis de Gruuthuse.

Roland d'Utkerke s'occupait en plus de la politique, aussi de la gestion des finances et des aides, pivot de la mainmise de la dynastie bourguignonne sur les comtés convoités⁵³. Ainsi, en 1426 il contrôlait avec le financier Baudouin Van Zwieten la monnaie comtale à La Haye, les manipula-

48. — M. MOLLAT, R. FAVREAU, *Comptes généraux*, I, Paris, 1965, p. 405-406 (n° 1364) : paiements de rançon *en échange de messire Jehan d'Untkerke (sic) filz de messire Roland d'Untkerke (sic) conseillier et chambellan de mon dit seigneur qui pour lors estoit prisonnier a Guise*. On dispose d'une notice biographique sur lui : V. FRIS, « Utkerke, (Jean de) », *Biographie Nationale*, 25, Bruxelles, 1930-1932, col. 1018-1020.

49. — Voir : J. PAVIOT, *La politique navale des ducs de Bourgogne (1384-1482)*, Thèse de doctorat Université de Paris IV-Sorbonne (dir. prof. Ph. Contamine) non éditée, Paris, 1993, I, p. 110 (je remercie mon collègue Jacques Paviot de m'avoir autorisé à utiliser sa thèse).

50. — Tout comme celles des Membres de Flandre, reconstituées sur base de fragments des comptes des villes, voir l'édition de W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis der dagvaarten... Deel I : 1276-1433. Eerste stuk : inleiding, lijsten en indices*, La Haye, 1991 (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, Grote Reeks 201), p. 257.

51. — Une énumération de ses fonctions en Hollande : Th. VAN RIEMSDIJK, *De tresorie en kanselarij van de graven van Holland en Zeeland uit het Henegouwsche en Beyersche huis*, La Haye, 1908, p. 307-314, 330-337, 353-354, 440-454, 460-462, 542-549 et T.S. JANSMA, *Raad en Rekenkamer in Holland en Zeeland tijdens hertog Philips van Bourgondië*, Utrecht, 1932, p. 60, 66, 78, 82, 129, 132.

52. — M.J. VAN GENT, « *Pertijelike saken* » *Hoeken en Kabeljouwen in het Bourgondisch-Oostenrijks tijdperk*, La Haye, 1994 (Hollandse Historische Reeks 22), p. 24.

53. — La perception des impôts et l'élaboration d'un système représentatif sur le modèle français, sont à compter parmi les innovations « bourguignonnes » en Hollande, voir : H.P.H. JANSEN, « *Modernization of the government : the Advent of Philip the Good in Holland* », *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, 95, 1980, p. 254-264.

tions monétaires étant d'une importance capitale pour le financement des guerres de Hollande⁵⁴. En décembre 1427, il participa avec les nobles hollandais au paiement de 75 000 écus au duc Philippe en échange de la promesse solennelle de celui-ci, faite le 19 décembre à Haarlem, de ne pas aliéner le gouvernement de Hollande et de ne pas se réconcilier avec Jacqueline de Bavière sans le consentement des villes et des nobles hollandais. La contribution d'Utterkerke le mettait au troisième rang parmi les nobles du pays⁵⁵. Apparemment, Roland d'Utterkerke était « un étranger » bien assimilé. Le processus d'assimilation de l'Etat bourguignon, qui semble avoir eu lieu par l'action de ses représentants, implique que ceux-ci s'intégraient dans l'élite régionale. Ainsi, Roland d'Utterkerke, tenu pour responsable en février 1429 (avec Baudouin Van Zwieten et les principales villes de Hollande) des paiements promis par le duc Philippe à la comtesse Jacqueline, en conséquence de la réconciliation de Delft (*zoen van Delft*), fut doté par Philippe le Bon d'une seigneurie importante dans les environs d'Alkmaar, la terre et château de Nijenburg. C'est cette propriété qui le 12 avril 1433, lors de la passation définitive des titres concernant la Hollande et le Hainaut de Jacqueline à Philippe le Bon, retourna entre les mains de Jacqueline de Bavière⁵⁶. Le duc, voulant « récompenser » Roland d'Utterkerke, promettait de le doter de la seigneurie et du château de Gavere en Flandre — un des fiefs les plus prestigieux du comté, le titulaire étant « pair » de Flandre — mais comme les circonstances immédiates ne le permettaient pas, lui octroyait pour toujours un revenu de 2 400 livres parisis sur ses domaines de Deinze, Peteghem et Tronchiennes⁵⁷. Dans cette opération d'échange, les valeurs symboliques jouaient autant que la valeur monétaire des revenus impliqués⁵⁸. Ces revenus expliquent néanmoins que par lettre du 5 juillet 1434 Philippe le Bon reprit au comte d'Ostrevant (Frank van Borselen, quatrième mari de Jacqueline de Bavière) la seigneurie de Nijenburg pour

54. J.A.M.Y. BOS-ROPS, *Graven op zoek naar geld. De inkomsten van de graven van Holland en Zeeland, 1389-1433*, Hilversum, 1993 (Hollandse Studiën 29), p. 203-204. Sur la manipulation de la monnaie hollandaise : J.H. MUNRO, « An economic aspect of the collapse of the Anglo-Burgundian alliance, 1428-1442 », *English historical review*, 85, 1970, p. 228-229. Sur Baudouin Van Zwieten : F.J.W. VAN KAN, « Boudijn van Zwieten, tesorier van Holland », *Holland, regionaal-historisch tijdschrift*, 13, 1981, p. 293-294.

55. W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis*, 2, p. 706-707.

56. W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis*, 2, p. 795 : dans l'acte d'échange entre les deux princes, il est stipulé que Roland d'Utterkerke a le droit de retirer ses biens meubles de l'endroit.

57. ADN, série B, n° 1605, f° 24r°-25r°, les minutes de la transaction : ADN, série B, n° 17640 (farde « Duutkerke, Roland »).

58. Une compensation spéciale était prévue parce que sur les terres de Deinze, Peteghem et Tronchiennes, contrairement à Nijenburg, ne se trouvait point de château : *raisonnablement de l'intérêt de non avoir forteresse a l'avis et dit de noz freres et compaignons chevaliers de notre ordre de la Toison d'Or, dont il est l'un* : ADN, série B, n° 1605, f° 25r°.

la passer à nouveau à Roland d'Utterkerke⁵⁹. L'intégration de Roland d'Utterkerke en Hollande est encore démontrée par le fait que dès 1426 des villes comme Leyde, Haarlem et Delft lui donnaient 391 livres de 30 deniers de gros flamands, pour avoir servi les intérêts des villes⁶⁰. Utterkerke était donc considéré comme l'homme de confiance par excellence pour ceux qui voulaient entretenir de bonnes relations avec le nouveau pouvoir ; les opérations de charme du duc de Bourgogne, manipulant les élites urbaines flamandes, l'avaient rendu crédible en Hollande.

Pour Roland d'Utterkerke l'essentiel de ses intérêts restait néanmoins situé en Flandre. Ainsi, à quelques reprises (en 1428 et en 1430) il convoquait les représentants des villes hollandaises à Bruges⁶¹. La dernière réunion concernait la réconciliation avec Utrecht, mais coïncidait avec les noces du duc Philippe avec Isabelle de Portugal à Bruges et avec l'institution le 10 janvier de l'Ordre de la Toison d'Or⁶². Les laconiques entrées des comptes des villes de Hollande laissent deviner à quel point leurs bourgeois présents aux cérémonies étaient étonnés par les fastes qui se déroulaient sous leurs yeux. Charmés probablement aussi par le rôle qu'y tenait Roland d'Utterkerke, leur gouverneur, créé quatrième chevalier de la Toison d'Or à l'occasion de sa fondation et propriétaire d'un somptueux hôtel à Bruges même⁶³.

Roland d'Utterkerke participa encore aux premier (1431, Lille), deuxième (1432, Bruges) et quatrième chapitre (1435, Bruxelles) de l'Ordre. Sa promotion comme chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or semble avoir marqué l'apogée de la carrière de Roland d'Utterkerke. L'ordonnance de la cour de 1433 le désignait en tant que chevalier, conseiller et chambellan et membre du conseil aulique, son fils Jean y figurait comme chambellan⁶⁴. Sa pré-

59. ADN, série B, n° 17648 (farde « Duutkerke, Roland »). Auparavant, la Chambre des Comptes de Lille avait fait une estimation des revenus donnés en compensation : ADN, série B, n° 17642 (farde « Uutkerke »). Entre-temps, le patrimoine domanial de Deinze avait apparemment été agrandi par un moulin et dépendances, que Roland d'Utterkerke vendit pour 600 livres parisis le 4 juin 1435 au duc : E. VAN CAUWENBERGHE, *Het vorstelijk domein en de overheidsfinanciën in de Nederlanden (15de en 16de eeuw). Een kwantitatieve analyse van Vlaamse en Brabantse domeinrekeningen*, s.l., 1982 (Crédit Communal de Belgique, Pro Civitate, série in-8°, n° 61), p. 86-87.

60. *tot slands behoef in der stede hulpe veel arbeids gedaen heeft bi mijns heren genaden van Bourgongen* : W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis*, 2, p. 684 (n° 1146). Voir aussi : J.W. MARSIJJE, *Het financiële beleid van Leiden in de laat-Beierse en Bourgondische periode, ca. 1390-1477*, Hilversum, 1985 (Studies over Holland in de middeleeuwen 1), p. 253.

61. W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis*, 2, p. 728 (n° 1220), 745-750 (n° 1252).

62. Sur les noces de Philippe et Isabelle la littérature est abondante : voyez avec de multiples références : C. LEMAIRE (éd.), *Isabella van Portugal. Hertogin van Bourgondië, 1397-1471*, Bruxelles, 1991, p. 29-35.

63. Sur l'Ordre de la Toison d'Or (et ses membres au xv^e siècle) : voir R. de SMEDT (éd.), *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or au xv^e siècle*, Frankfurt, Peter Lang, 1994 (Kieler Werkstücke. Reihe D : Band 3), *passim*.

64. W. PARAVICINI, « Die Hofordnungen Herzog Philipps des Guten von Burgund. Edition IV », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, 15, 1987, p. 196, 197, 218.

sence sur l'échiquier politique à Arras en 1435, bien que spectaculaire, le situe déjà parmi les conseillers d'origine flamande en perte d'influence comparés aux milieux proches du chancelier Rolin et des Croÿ.

Roland d'Utterkerke, qui s'était toujours déplacé à partir de son hôtel particulier de Bruges, semble s'y retirer davantage dans le courant des années trente. Il n'est plus guère facile aujourd'hui d'identifier le bâtiment, probablement s'agit-il du *Hof van Praet*⁶⁵. Quelques rares données concernant les activités qui s'y déroulaient nous informent du train de vie du couple Utterkerke-de Commynes. En 1416 Roland d'Utterkerke était payé par l'écouète de Bruges de la somme de 400 écus de 33 deniers de gros flamand chacun, pour *certaines chevaux par lui vendus et delivrez'au dit seigneur*⁶⁶. Puis, en 1420-1421, la ville de Bruges lui payait douze livres parce que ses musiciens avaient joué dans la maison échevinale lors d'une soirée en présence du duc⁶⁷. En 1436 le duc récompensait un valet d'Utterkerke, qui était venu lui présenter deux faucons de la part de son maître⁶⁸. Des chevaux, des faucons, des musiciens : les contours d'un train de vie noble commencent à se dessiner.

Vers 1431, un certain Jan Van den Berghe, d'origine noble, échevin du Franc de Bruges depuis 1394, puis par intermittence jusqu'en 1419, mais également bailli des Quatre Métiers, à Courtrai et à Furnes, écouète de Bruges, bailli « des eaux » à l'Ecluse et finalement conseiller au Conseil de Flandre à Gand jusqu'à sa mort en 1439, écrivait et dédiait à Roland d'Ut-

65. Un fragment de texte de 1435 désigne Utterkerke comme propriétaire de l'hôtel de Praet (un des voisins serait Jean Van den Berghe) : L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, 4, Bruges, 1875, p. 427. Plus tard l'hôtel en question était connu sous le nom de « Hof ter Veere » (la fille que l'épouse d'Utterkerke avait eue avec son premier mari, Jeanne d'Halluin, seule héritière de Roland, était mariée à Henri de Borsselen, seigneur de Veere, voir : F. SANTENS, R. CASTELAIN, *De heerlijkheid*, p. 233-234), comme l'indique L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Introduction à l'inventaire des archives de la ville de Bruges*, Bruges, 1878, p. 497. En 1497 on érigeait l'église Sainte-Anne au même endroit : M. RYCKAERT, *Historische stedenatlas van België : Brugge*, Bruxelles, 1991, p. 206. Pendant la révolte de Bruges en 1437 la demeure *Hof van Praet* fut pillée par les Brugeois : V. FRIS, *Utterkerke*, col. 1025. Dans la littérature il y a à nouveau confusion avec le *Hof van Utterkerke* qui appartenait à la famille noble d'Halluin, seigneurs d'Utterkerke.

66. - AGR, Chambres des Comptes, n° 13769, f° 33r°. A compléter par AGR, Chambres des Comptes, Acquits de Lille, carton n° 368, boîte 1386-1416, charte du 4 août 1416.

67. - AVB, compte de la ville 1420-1421, f° 97v° : *Item, den vierden dach van sporcle ghegheven van costen ghedaen up scepenen huus up ten avondt als onse gheduchten heere ende prinche daer was ende hoveirde metten vrouwen XIX s. VIII d.gr. Somme XI lb. XVI s. Item, doe ghegheven den menestreulx mijns heeren van Huutterkerke, de welke pepen in scepenenhuus up ten voors. avont in hoofscheden XX s. gr. Somme XII lb.*

68. - ADN, série B, n° 1957, f° 273v° : *A Arnekin, faulconnier de messire Roland d'Utterkerke, que mon dit seigneur lui a donné quant il lui a présenté de par son dit maistre au dit Brouxelles deux faulcons heronniers IX lb.*

kerke une allégorie sur la justice *Dat kaetspel* [sic] *ghemoralizeert*⁶⁹. Le texte, de caractère littéraire, était l'œuvre d'un juriste, qui, arrivé au terme d'une longue et brillante carrière voulait faire profiter de son expérience. Il y comparait l'administration de la justice aux péripéties du jeu de paume, dans la tradition des allégories moralisantes, très en vogue à la fin du Moyen Age et dont l'étude approfondie ne fait que démarrer⁷⁰. Le texte a connu un certain succès ; il a été l'objet d'impressions diverses entre 1477 et 1551⁷¹. Il ne laisse aucun doute quant à la dédicace à Roland d'Uutkerke. En plus il fait allusion aux circonstances dans lesquelles sa rédaction a été sollicitée : lors d'un somptueux repas dans l'hôtel d'Uutkerke à Bruges, après avoir entendu déclamer et chanter de la poésie récente et après avoir débattu d'autres allégories (le fameux *scaecspel* entre autres)⁷². Roland d'Uutkerke, mécène des lettres, on ne s'étonnera pas du fait, vu son rang dans l'Etat bourguignon, vu son train de vie et sa fortune personnelle⁷³.

Que Roland d'Uutkerke tint sa propre cour dans son hôtel brugeois, imitant ainsi la cour ducale, prouve son attachement — malgré les multiples

69. — Sur sa carrière : J. VAN ROMPAEY, *Het grafelijk baljuwsambt in Vlaanderen tijdens de Bourgondische periode*, Bruxelles, 1967 (Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, jg. XXIX, n° 62), p. 218. Sur le personnage surtout : E. STRUBBE, « Jean van den Berghe, écrivain et juriste flamand (13...-1439) », *Handelingen van de Koninklijke Commissie voor de uitgave van de Oude Wetten en Verordeningen van België*, 12, 1928, p. 174-201 (réédité dans son *De luister van ons oude recht*, Bruxelles, 1973) et E. STRUBBE, « De briefwisseling tussen Jan van den Berghe en Johanna van Harcourt (1420-1437) », *Handelingen van de Koninklijke Commissie voor Geschiedenis*, 125, 1960, p. 511-560.

70. — Voir la collection d'essais récente : J. REYNAERT (éd.), *Wat is wijsheid ? Lekenethiek in de Middelnederlandse letterkunde*, Amsterdam, Prometheus, 1994, *passim* (voir surtout l'introduction sur le genre par l'éditeur et la contribution de J. Van Herwaarden concernant le « scaecspel » (le jeu d'échec), autre allégorie fort comparable au *kaetspel*).

71. — Voir les références chez E. STRUBBE, *Jean van den Berghe*, p. 181-183 (avec notes concernant la littérature scientifique au sujet de l'auteur et de son œuvre). En 1993 un étudiant à Amsterdam, monsieur Henk Snoeken, m'avait fait part de son intention de publier un article sur Van den Berghe basé sur ses recherches effectuées à l'université d'Amsterdam (promoteur : prof. Herman Pleij) dans la revue *Literatuur*.

72. — Voir l'édition du texte : J.A. ROETERT FREDERIKSE, *Dat Kaetspel ghemoralizeert*, Leiden, 1915, p. 110 : *An hu harde lieve ende speciale heere, ic ghebiede my thuwaert ende hu mach ghedyncken hoe dat onlancx ic was by hu ende in uwen gheselscepe binnen der stede van Brugghe, up een avondmaeltyt met meer ander goet gheselscaps, ter welker stede ghy quaemt by uwer goeder duecht (...). Ter welker maeltyt ne was el niet ghehoort danne van vruechden ende van solace, daer was ghesonghen, blyscap ghedreven ende ghevisenteert nieuwe ghedichten, baladen, rondeelen ende vierlayen ende nieuwe ghedicht ende gheopenbaert*. A noter que dans l'introduction à cette édition, Roetert Frederikse (p. CVIII-CXI) identifie mal les Uutkerke (confondant père et fils). Une nouvelle étude du texte reste à faire, dans le contexte de nos connaissances nouvelles au sujet d'Uutkerke ; un projet que j'ai l'intention d'entreprendre avec mon collègue gantois Jo Reynaert.

73. — Dans une collection d'essais concernant le mécénat dans les lettres medio-néerlandaises, Roelof (sic) Van Uutkerke a été mis à l'avant-plan comme le prototype d'un noble de rang inférieur, mécène des lettres (avec référence au *kaetspel*) : F. VAN OOSTROM, *Aanvaard dit werk. Over middelnederlandse auteurs en hun werk*, Amsterdam, 1992, p. 54. Il est clair toutefois, vu la position sociale d'Uutkerke en 1431, qu'on peut difficilement le considérer comme un noble de moindre rang, qualificatif qui s'adapte mieux à l'auteur Jean Van den Berghe.

ambassades et engagements hors de sa Flandre natale — à la ville de Bruges et à la région. Pendant toute sa carrière Roland d'Uutkerke est resté présent dans les affaires qui touchaient au pays, par souci de servir la dynastie, certes, mais aussi et peut-être même en premier lieu à cause des multiples gains personnels et de l'entretien des réseaux d'influences nécessaires pour conserver son rang et son pouvoir. Ainsi, quand, le 24 juillet 1411, le comte de Charolais confirme le privilège des habitants d'Oudenburg de lever des assises sans payer d'octroi ; ou quand il s'agit de transférer quelques titres du comte de Namur (grand seigneur dans la région brugeoise) au duc de Bourgogne, le 8 juin 1421, Roland d'Uutkerke était parmi les témoins⁷⁴. Chaque année il touchait la somme de 100 livres parisis (soit environ 166 journées de salaire d'un maître de métier à Bruges) pour avoir servi les intérêts de sa ville⁷⁵. Régulièrement il était un des quatre commissaires du duc nommés pour superviser le contrôle du compte urbain. Ils touchaient à eux quatre traditionnellement 200 livres parisis⁷⁶. Aux occasions spéciales, dons spéciaux : lors de la joyeuse entrée du nouveau duc Philippe le Bon, Roland d'Uutkerke recevait de la ville de Bruges un gobelet en argent (valeur : 62 lb. 14 s. par.)⁷⁷. Quand Uutkerke partit pour une de ses multiples ambassades en Hollande dans le courant de 1426-1427, les maires et échevins de Bruges l'accompagnèrent jusqu'au port de Damme⁷⁸. En 1431-1432 la ville donnait un présent de 6 *clinkaerts* (ou 11 lb. 8 s. par.) à l'occasion du mariage d'un des serviteurs d'Uutkerke et à sa prière⁷⁹. Les comptes des écoutètes brugeois témoignent également de la façon dont Roland d'Uutkerke s'intéressait à ce qui se passait en ville. Ainsi, en 1433 et 1434 il intervint activement pour que l'écoutète consentit à ce qu'un accusé puisse s'acquitter en payant une « composition » avant d'être formellement mis en accusation et traîné devant les échevins⁸⁰.

Au début de sa carrière, Roland d'Uutkerke avait eu l'occasion de se rendre compte à quel point il était primordial pour le pouvoir ducal d'entretenir des relations cordiales avec la ville de Bruges et avec son élite. La

74. — ADN, série B, n° 1601, f° 1v°, n° 1602, f° 152v°.

75. — AVB, comptes de la ville : 1419-1420, f° 118v° ; 1420-1421, f° 104v° ; 1421-1422, f° 99r° ; 1423-1424, f° 91r° ; 1426-1427, f° 87r° ; 1429-1430, f° 77r° ; 1431-1432, f° 77r° ; 1432-1433, f° 84r° ; 1433-1434, f° 89v°, etc. La liste n'est pas exhaustive mais suffit à montrer la relation de patronage.

76. — Ce fut le cas pour Roland d'Uutkerke, par exemple dans les années qui suivent : AVB, comptes de la ville 1423-1424, f° 84v° ; 1431-1432, f° 71v° ; 1433, f° 82v°. Le dernier exemple prouve qu'à côté des 200 livres traditionnelles, les frais de réception des quatre commissaires pouvaient être salés : *Item, ghegheven van costen ghedaen te Joos Honins, bi minen voors. heeren den commissarisen, bi borchmeesters, tresoriers, scepenen ende andere bin der tijt dat men de voors. rekeninghe dede XXII lb. XVI s. VI d. gr. Somme II lb. XVIII s. (par.)*.

77. — AVB, compte de la ville 1419-1420, f° 107r°.

78. — AVB, compte de la ville 1426-1427, f° 81r°.

79. — AVB, compte de la ville 1432-1433, f° 76r° (solliciter des dons de mariage était une pratique répandue à la cour de Bourgogne).

80. — AGR, Chambre des Comptes, n° 13772, f°67v°, 72r°.

politique peu souple de Jean sans Peur en était responsable. Il avait imposé à la ville en 1407 une charte, le fameux *calfvel*, par laquelle il introduisait une taxation nouvelle en Flandre : désormais la septième partie des revenus des impôts indirects (les assises) serait versée directement au duc. Les métiers se voyaient en plus limités dans leur action politique⁸¹. Quand quelques années plus tard, en 1411, le même duc avait mobilisé les milices urbaines pour soutenir son effort militaire en Vermandois, la milice urbaine de Bruges quitta les rangs et refusa de rentrer dans la ville de Bruges, si le duc n'abolissait pas le *calfvel*⁸². Roland d'Utterkerke fut un des conseillers envoyés sur place dans une tentative pour calmer les esprits et pour mâter ce qui pouvait dégénérer en révolte ouverte⁸³. L'épisode du *calfvel* se termina par l'abolition de la charte haïe, sa destruction rituelle par les gens des métiers et la nomination de Jean Van den Berghe, l'auteur du *kaetspel* comme nouvel écoutète. Si la ville et les métiers avaient réussi à écarter une mainmise trop forte de la part des autorités centrales, Roland d'Utterkerke avait vécu en tant que représentant de ces dernières une crise majeure qu'il serait appelé à revivre dans le futur.

Epilogue : conflits et déclin

Dans le courant des années trente, Roland d'Utterkerke semble s'écarter un peu du devant de la scène. Pourtant un nouveau conflit très comparable dans ses objets au conflit de 1411, opposant la ville de Bruges au duc de Bourgogne, se produisit en 1436 après le désastre de la campagne contre Calais. L'ironie du sort veut qu'Utterkerke, qui avait vivement déconseillé la volte-face bourguignonne à Arras en 1435, dût faire face aux conséquences qu'il avait prévues et dont il avait, vainement, averti le duc Philippe le Bon. Le retour des milices urbaines fut en effet l'occasion pour les Brugeois de régler quelques vieux comptes avec la ville de l'Ecluse (Sluis), en même temps qu'avec la centralisation princière. Cette révolte est bien connue, le duc a laissé pourrir la situation pour finalement triompher militairement de la ville, lui imposant en 1438 une forte amende, répétant ainsi le scénario que l'Etat bourguignon allait rejouer avec Gand entre 1449 et 1453⁸⁴.

81. -- Voir J.A. VAN HOUTTE, *De geschiedenis van Brugge*, Tielt, 1982, p. 123-124.

82. -- Le récit le plus complet reste : V. FRIS, « Het Brugsche calfvél van 1407-1411 », *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie en Belgique*, 1911, p. 183-274.

83. -- R. VAUGHAN, *John the Fearless. The growth of Burgundian power*, London, 1979², p. 167.

84. -- En général : R. VAUGHAN, *Philip the Good. The apogee of Burgundy*, London, 1970, p. 86-92, W. BLOCKMANS, *De volksvertegenwoordiging in Vlaanderen*, p. 346-353. Concernant la révolte de Bruges (et l'attitude des autorités centrales) comme répétition générale du conflit avec Gand : M. BOONE, *Gent en de Bourgondische hertogen ca. 1384-ca. 1453. Een sociaal-politieke studie van een staatsvormingsproces*, Bruxelles, 1990 (Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, jg. 52, n° 133), p. 220-226. Sur les aspects de la révolte interne à la ville un étudiant, monsieur Jan Dumolyn, prépare actuellement sous ma direction un mémoire (université de Gand).

Comme capitaine de l'Ecluse et comme représentant par excellence de l'élite bourguignonne à Bruges, Roland d'Utterkerke fut la cible préférée des rebelles. Sa femme, Marguerite de Commines, connut le même sort, lorsque la duchesse Isabelle de Portugal essaya de la conduire en sécurité hors de la ville en la cachant dans ses bagages⁸⁵. Banni à la fois par les magistrats de Bruges et de Gand (qui s'était joint à la révolte) pour respectivement cent et cinquante ans hors de Flandre, Utterkerke continua néanmoins à servir le duc militairement, malgré son âge. Le 22 mai 1437 il s'échappa de justesse de la ville avec le duc Philippe. Avec son fils Jean, capitaine de Nieupoort, Roland d'Utterkerke réussit toutefois à se maintenir à l'Ecluse et contribua ainsi, en bloquant le Zwin, à maîtriser la révolte. L'ordre qu'il donna au clerc de l'écouterie de Bruges de retourner dans la ville pour y garder les archives de son office, illustre très clairement son souci de sauvegarder la continuité des institutions et des instruments de la politique de centralisation, même dans les conditions extrêmement hostiles et défavorables de 1437⁸⁶. Une grande partie de l'amende qui fut imposée à la ville alla à Roland d'Utterkerke et aux siens pour les dédommager des pertes et risques⁸⁷.

A première vue Roland d'Utterkerke semble avoir regagné son statut et sa position influente d'avant la grande révolte de Bruges. Pourtant, en peu de temps, cette position de force allait s'écrouler. L'homme par qui le scandale arriva, fut son fils, messire Jean d'Utterkerke. Il est connu surtout comme militaire, mais il avait aussi accompli quelques missions diplomatiques importantes. En 1424-1425 on le retrouve par exemple en ambassade auprès des évêques de Liège et de Cologne⁸⁸. Plusieurs épisodes permettent de le qualifier comme le fait le chroniqueur de l'abbaye des Dunes, Adrien de But, de *vir animosus et audax*⁸⁹. De But commence en ces termes sa description d'un acte de piraterie commis par Jean d'Utterkerke contre un navire espagnol en octobre 1436. Comme capitaine et gouverneur de Gouda (de 1428 à 1440) il avait aussi suivi son père dans les principautés septentrionales. Il s'y faisait remarquer peu avant le 10 mars 1430 par un conflit ouvert qui l'opposa à l'écouterie du lieu, Georges Beylinc et aux habitants de

85. -- L'épisode est raconté dans l'acte de pardon du duc, donné à Arras le 4 mars 1438 (n.s.) : L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire*, 5, Bruges, 1876, p. 137 e.s.

86. — AGR, Chambres des Comptes, n° 13773, f° 6v° : *par le conseil et avis de messire Rolland d'Utterkerke, il retourna en la ville pour garder les registres et papiers du dit office et aussi pour prendre garde aux drois et seigneurie de mon dit seigneur et aidier a garder l'ostel de mon dit seigneur appelé la Love le mieulx qu'il pouroit.*

87. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire*, 5, p. 158, 169.

88. — ADN, série B, n° 1931, f° 157v°.

89. — Adrien de But, édité par J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne. Textes latins : chroniques des religieux des Dunes*, Bruxelles, 1870, p. 259. Sur le chroniqueur bien informé qu'était De But, voir : V. LAMBERT, *Chronicles of Flanders 1200-1500. Chronicles written independently from « Flandria Generosa »*, Gand, 1993 (Verhandeligen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, 19), p. 120-130.

la ville, un fait dont la Chambre des Comptes à La Haye s'empresait d'informer Roland d'Uutkerke, à ce moment en Flandre⁹⁰. De nouveau en 1440, le Conseil de Flandre avertit le duc en personne que Jean d'Uutkerke en tant que capitaine de Nieuport s'opposait ensemble avec les échevins du lieu à propos de l'extradition d'un prisonnier⁹¹. A la fin de l'année 1441 la bombe éclata. Le 9 novembre un messenger quittait la Chambre des Comptes à Lille avec des lettres closes du duc, dans lesquelles il ordonnait à quelques officiers et juristes de se rendre immédiatement à Bruges *pour certaine execution secrete*. Le 21 novembre, on tient le duc, qui séjourne à Bruxelles, au courant de *la response de ceulx de Bruges touchans le fait de messire Jehan d'Uutkerque estant prisonnier es mains des dis de Bruges*⁹². Peu après un messenger est envoyé à Bruges par le chancelier Rolin au sujet de la même affaire (sans toutefois donner une quelconque indication quant à sa nature). Finalement, le secrétaire ducal Louis Dommessent, le conseiller Hector de Vuerhoute et le juriste Philippe de Nanterre toucheront une indemnisation pour avoir été vingt-deux jours à Bruges *pour avoir hors des mains de la justice d'ilec feu messire Jehan d'Uutkerque et d'ilec estre alé avec les dessus dits ou chastel de Chavetinghe pour aidier a faire le procez du dit messire Jehan jusques a sentence et jugement*⁹³. Le premier décembre le duc avait donné au magistrat de Bruges une lettre de « non-préjudice » afin de pouvoir obtenir l'extradition de Jean d'Uutkerke en tant que son serviteur, commensal, conseiller et chambellan. Jean d'Uutkerke avait été accusé, cette fois le document est explicite, *du crisme et peschié abhominable de sodomie*⁹⁴. Malgré le fait que le duc (ou son père, Jean sans Peur ?) était son parrain, comme le mentionnent les chroniqueurs, Jean d'Uutkerke n'échappa pas à la sentence capitale⁹⁵. Il fut décapité et ensuite brûlé au château ducal de Saaftinge. L'accusation et la condamnation pour cause de sodomie n'étaient pas exceptionnelles à Bruges à l'époque. Avec 90 exécutions capitales pendant la période bourguignonne, la ville détient un triste record, la honte et le scandale qu'une telle condamnation implique pour la famille, de surcroît une famille tellement en vue, restent néanmoins énormes⁹⁶.

90. - L'affaire continua à alimenter l'agenda des réunions des villes de Hollande : W. PREVENIER, J.-G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis der dagvaarten*, I/2, p. 752-782 (*passim*).

91. --- AGR, Chambres des Comptes, n° 21809, f° 6r°.

92. --- ADN, série B, n° 1972, f° 121r°-122v°.

93. --- ADN, série B, n° 1972, f° 139v°.

94. --- L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire*, 5, p. 254 (charte n° 1027).

95. --- J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques relatives... Adrien de But*, p. 259 et Nicolas DESPARS (éd. J. DE JONGHE), *Cronijcke van den lande ende graefscpe van Vlaenderen*, 3, Bruges, 1840, p. 421 : l'exécution fut faite sur l'ordre de son oncle, le souverain bailli, Colart de le Clite.

96. --- M. BOONE, « Le tres fort, vilain et detestable criesme et pechie de zodomie : homosexualité et répression à Bruges pendant la période Bourguignonne (fin XIV^e-début XVI^e siècle) », dans : H. SOLY, R. VERMEIR (éd.), *Beleid en bestuur in de oude Nederlanden. Liber amicorum prof. dr. M. Baelde*, Gand, 1993, p. 1-17.

Encore le 12 septembre 1441 le duc avait fait avertir Roland d'Utterkerke et sept autres hauts dignitaires qu'il avait l'intention de venir en Flandre pour y fêter la Saint-André (30 novembre : patron de la dynastie)⁹⁷. Peu après l'affaire Jean d'Utterkerke éclata et cela signifia la fin de telles mentions dans les comptes.

Il semble que la fin tragique de l'unique fils d'Utterkerke acheva de ruiner une fortune qui avait été sapée par les événements de 1436-1438. Dès le 19 septembre Jean d'Utterkerke était remplacé comme capitaine de Nieuport par le chevalier Regnault Knibbe⁹⁸. Toute la famille d'Utterkerke était graduellement impliquée dans une affaire qui prenait toujours plus d'ampleur : dès le 6 octobre 1441 un messenger avait porté des lettres closes de la part de la duchesse aux Conseils de Flandre et de Hollande *touchant les terres et revenus de messire Rolant d'Utterkerque*, le 12 octobre un autre messenger portait des lettres closes sur le même sujet à la Chambre des Comptes à Lille et au bailli de Bruges⁹⁹. Après ces consultations, le duc autorisa le 21 octobre 1441 Roland d'Utterkerke et son épouse à vendre des seigneuries, revenus, terres en Flandre pour pouvoir acquitter *pluseurs grosses et excessives debtes* et régler la question du douaire de leur belle-fille, la dame de Herbaumez¹⁰⁰. Cette dernière question semble avoir posé des problèmes. Dans une longue requête au duc et à ceux qui gouvernaient en son absence, Bonne d'Herbaumez, veuve de Jean d'Utterkerke faisait énumérer les rentes et terres, qu'elle avait apportées en mariage et que Jean d'Utterkerke avait vendues, pour un total qui se situait entre 30 et 40 000 lb. parisis. Elle y ajoutait que

*il eust pleu a mon dit tres redoubté seigneur et prince, monseigneur le duc, lors que la dicte supplians estoit en l'eage de huit ans ou environ, de avoir mandé devers lui les parens et amis d'icelle et tant faire a sa requeste que par son ordonnance le mariage du dit feu messire Jehan d'Utterkerque et de la dicte suppliante eust esté fait et consommé, ainsi que l'en pourra savoir a monseigneur de Roubaix, monseigneur de Lichtervelde, qui y furent comme parens*¹⁰¹.

97. ADN, série B, n° 1972, f° 111v°-112r°.

98. ADN, série B, n° 4099, f° 87v°. Peu avant cette date, Josse d'Haluin avait remplacé (*a leur priere et requeste*) le père et fils Utterkerke comme capitaine de Dunkerke : n° 4098, f° 78v°.

99. — ADN, série B, n° 1972, f° 115r°-v°.

100. ADN, série B, n° 20117/22504 : vidimus du Conseil de Flandre à Gand du 27 juin 1442 de l'original donné à Hesdin le 21 octobre 1441. Le même Conseil avait déjà le 15 décembre 1441 confirmé et fait parvenir le mandement ducal aux officiers ducaux en Flandre : ADN, série B, 1558/15764bis.

101. — ADN, série B, n° 1558/15764³ et 15764⁴. La liste est longue et impressionnante et mérite une étude approfondie, elle suggère à première vue un réseau reposant sur des relations financières importantes à l'intérieur du corps des dignitaires de l'État bourguignon.

Jean d'Utkerke et Bonne d'Herbaumez étaient mariés dès 1427, comme le prouve l'acte de vente d'une maison à Lille¹⁰². Le duc *attendu que le dit mariage avoit esté fait par son ordonnance* prit pitié d'elle et ordonna à messire Colart de le Clite, souverain bailli de Flandre, oncle de feu Jean d'Utkerke de s'occuper de l'affaire. De le Clite obtint ainsi plein pouvoir de vendre n'importe quelle partie de l'héritage des Utkerke. Comme on l'a indiqué dans le premier paragraphe, Colart de le Clite réussit à garder les seigneuries principales (Hemsrode et Heestert) dans la famille, et même à mettre la main sur l'une d'elle.

Il est clair qu'avec l'âge, la honte de la vente de ses biens et l'exécution de son fils unique a dû peser très lourd pour Roland d'Utkerke. Une épitaphe aujourd'hui perdue et qui se trouvait dans l'église de Maldegem (d'où était originaire sa mère) indiquait que Roland d'Utkerke mourut le 22 avril 1442, le soir de la Saint-Georges, un beau moment pour un chevalier de la Toison d'Or¹⁰³. Son épouse lui survécut jusqu'en 1444, poursuivie par la liquidation du patrimoine des Utkerke, le règlement avec sa belle-fille et des questions touchant l'héritage¹⁰⁴.

La carrière des Utkerke est un bon exemple des possibilités offertes à un noble d'origine relativement modeste de réaliser une ascension fulgurante et impressionnante en termes de pouvoir, d'influence auprès des grands de son époque, de richesse et de train de vie. La croissance rapide de l'Etat bourguignon offrait en effet des possibilités aux gens doués certes, mais également ambitieux. L'incorporation des nouvelles principautés telles le Brabant et la Hollande-Zélande aux économies urbaines à forte croissance, a renforcé ces possibilités. Je l'ai suggéré au début : les Utkerke, par la simple chronologie de leur carrière, font figure de précurseurs. Une recherche future montrera s'ils peuvent apparaître également comme un modèle. En même temps leurs carrières ont souligné la faiblesse des éléments qui ont soutenu leur succès : les conflits latents et parfois ouverts avec les particularismes régionaux et urbains pouvaient vite saper les fondements d'une ascension sociale récente. Il suffisait d'un contrecoup personnel pour que l'édifice s'écroule, les faveurs du prince s'évanouissaient aussi vite qu'elles étaient acquises. Le comportement gaspilleur n'est pas le privilège des deuxième, voire troisième générations de capitalistes : trahison des servi-

102. — ADN, série B, n° 20177/22503 (original du 29 septembre 1427).

103. — Voir V. FRIS, *Utkerke*, col. 1025 et *Le mausolée de la Toison d'Or*, Amsterdam, 1689, p. 8.

104. — Des questions qui continuaient à mobiliser les plus hautes instances de l'Etat bourguignon : voir : AGR, Chambres des Comptes, n° 21810, f°4r° et v°, 6r° ; ADN, série B, n° 17677 (farde « Duutkerke, feu Roland »).

teurs de l'Etat ? La roue de la fortune tournait également de façon inexorable pour les puissants.

Marc BOONE

Marc BOONE, maître de recherches au Fonds national de la recherche scientifique, université de Gand, Blandijnberg 2, B 9000 Gand.